



TopoGuide
du Sentier de Grande Randonnée

GRP 125


Tour de l'Entre-Sambre-et-Meuse



Edition 3

Mises à jour
version du 3 avril 2026



Vérifiez sur www.grsentiers.be que cette version du cahier des modifications est la plus récente, ou bien cliquez  [ICI](#) puis cliquez sur l'onglet **GPX** ou sur l'onglet **Cahier des Mises à jour**.

© Tous droits de reproduction et d'utilisation, par quelque procédé que ce soit, réservés.

Toutes les informations contenues dans les publications des SGR (textes, photos, illustrations, cartes) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par les SGR. L'utilisation par autrui de ces informations requiert l'autorisation écrite de l'éditeur.

Éditeur responsable : Marc Vrydagh – rue Nanon, 98 – 5000 Namur

Légende

Texte noir = texte d'origine

Texte mauve = commentaires

Texte en italique rouge = *nouveau texte*

Encadré rouge avec texte blanc = **ENCADRÉ D'ORIGINE**

Encadré gris clair avec texte en italique rouge = *ENCADRÉ MODIFIÉ*



Pour imprimer ce carnet en entier choisir "Livret" et "Imprimer en recto verso"
découper le carnet afin qu'il s'insère dans le topo.

Cliquez sur le numéro de page pour vous rendre au descriptif de la modification.

Modification du		Modification au repère	Page
17 décembre	2025	Page 1	4
5 décembre	2024	Page 13	4
18 juillet	2024	1	5
23 juillet	2022	14 à 16 et S3 à 14	6
4 septembre	2024	17 à 18	9
10 octobre	2023	18 à 19	10
10 février	2022	22	11
2 avril	2024	20	11
26 mars 5 décembre	2024	28 à 31	12
14 septembre	2023	31 à 32	13
26 avril	2021	36 à 37	13
8 août	2025	38 à 39	14
2 décembre	2023	39 à 40	14
22 juin	2021	42 à 44	15
7 mars	2025	46 à 47	16
8 octobre	2023	49 à 52	16
2 septembre	2025	52 à 53	18
3 avril	2026	57 à 60	18
10 juillet	2018	70 à 71	19
18 juillet	2024	76 à 1	20
4 mai	2018	page 109	21
4 mai	2018	page 114	24
6 octobre 20 décembre 6 janvier	2022 2024 2025	pages 120 à 122	28

Le code QR pour accéder aux mises à jour est le suivant :



Pour accéder aux mises à jour de ce topo-guide scannez ce code QR

Nous vous conseillons d'imprimer la ligne ci-dessus et de la coller dans votre topo-guide.

Modification du tableau : page 13 au repère 31

Repère	Lieux intermédiaires ou proches du GR ^R	Page	Distance cumulée (km)	Train	Bus	Supérette	Ravitaillement	Pharmacie	Restauration	Boisson
31	Vodelée	64	110,2							●

~~Tourner le dos au crucifix de la Grand-place. Frôler l'avant corps de la basilique. Passer devant l'hôtel de ville [...]~~

4,8 km

BOUSSU-LEZ- WALCOURT

(2) Cartes 1a

Lbrt2008 650773 601904 - UTM(WGS84) 31U 598392 5564915 - 241 m - 52/7-8

[...]

**Modification Entre Boussu-en-Fagne et Frasnes-lez-Couvin :
pages 48-49, entre les repères 14 et 16**

et

Modification de la variante de Senzeille : pages 107-108, entre les repères S3 et 14

Bas de la page 48

[...] Au croisement au bout de ces champs se fait la jonction avec la variante *vers le Bivouac de Boussu-en-Fagne*.

Variante vers le Bivouac de Boussu-en-Fagne.

Bifurquer à droite dans un chemin de terre en direction d'une éolienne. Ignorer un sentier à droite. Arriver à une petite route à hauteur de la ferme de la chapelle. L'aire de bivouac de Boussu-en-Fagne se situe le long du chemin juste en face.

Pour rejoindre le GRP125, quart de tour à gauche sur la petite route. À l'Y proche, garder la droite et, au bas de la descente, au lieudit « Les Cripettes – Alt 170 m », rejoindre le GRP125 sur la rue principale de Boussu

Au point de rencontre du GRP et de sa variante, ignorer le chemin à gauche au profit de celui dans le même axe en légère descente. Croiser la N939 Boussu - Dailly pour s'engager en face dans un sentier qui décrit une large courbe à droite et se poursuit par un sentier de crête boisé avant de rejoindre les premières maisons de Boussu. À l'embranchement d'une petite route, poursuivre dans le même axe. Remarque sur la gauche à travers les arbres, la ferme du Palija construite au 19e siècle en bordure de la fagne. Ignorer le chemin d'accès vers la ferme et rejoindre la N939 à hauteur d'une chapelle. Quart de tour à gauche. Passer le lieudit « Les Cripettes – Alt 170 m », jonction avec la variante du bivouac de Boussu, et rester sur la N939 vers l'église. Ignorer deux rues à gauche. Au croisement suivant se fait la jonction avec la variante « Forêt de Senzeille ».

4,3 km

BOUSSU-EN-FAGNE ET JONCTION AVEC LA

VARIANTE DE SENZEILLE

(14)


Carte 4b

Lbrt 2008 657387 585006 - UTM(WGS84) 31 U 605311 5548144 - 231 m – 57/7-8

Boussu-en-Fagne est un village étiré le long de la rue principale avec de nombreux bâtiments en calcaire et aux toits d'ardoises. **Le château des comtes de Villermont** fut érigé au 16e siècle. Il est flanqué d'une énorme tour circulaire surmontée d'une loge de veilleur et d'un tout petit bulbe.

Le **manoir de la Motte** est du 17e et a été reconverti en hostellerie. L'**Eau Blanche**, longue de 40 kilomètres, a sa source dans les bois au sud de Chimay. Elle traverse une région de roches calcaires d'aspect blanchâtre où elle se charge de sels minéraux, d'où son nom. Elle se fond avec l'Eau Noire à Dourbes, au pied de la roche à Lomme, pour former le Viroin.

Partant de Cerfontaine (5), cette variante traverse la forêt de Senzeille pour aboutir au repère (14). Sa description se trouve plus loin dans ce topoguide (page 106).

Le parcours quitte la N939 pour prendre la rampe à droite jusqu'au T pour monter à droite. Contourner le cimetière par la gauche et, au sommet, prendre le chemin à gauche entre jardins et forêt. Après 200 m, opter pour le chemin à droite. À hauteur d'une cabane désaffectée, prendre le sentier à droite. Atteindre et traverser la route Boussu – Frasnès. Après 50 m sur le chemin de terre, un bref droite-gauche pour s'engager dans une rude montée. Rester fidèle à cette sente jusqu'au sommet du tienne où elle vient longer les clôtures de la carrière du Nord. Atteindre une vaste pelouse calcaire offrant un majestueux panorama. Continuer à longer la clôture. Dans la descente, à la lisière de la forêt, prendre la sente à droite qui longe la lisière. Ignorer un sentier à gauche et, moins de 20 m plus loin, quart de tour à gauche. Attention, certains passages sur la roche pourraient s'avérer glissants par temps humide. Le sentier vient longer les anciennes carrières de Frasnès aménagées en site de loisirs (voies d'escalades, plaine de jeux) tout en offrant un joli point de vue sur Frasnès. Dans la descente, prendre un sentier horizontal à gauche pour traverser le couvert forestier. À l'approche des clôtures de la carrière du Nord, faire la jonction avec un sentier à prendre à droite. Sortir du bois pour atteindre une croix  à un point de vue. Opter pour le chemin le plus à droite, repasser au pied des anciennes carrières, traverser la plaine de jeux pour arriver sur une route à hauteur d'un virage. La prendre à gauche en direction de l'église. À son terme, monter les escaliers en face qui donnent accès à la place des Tilleuls au pied de l'église.

3,4 km

ÉGLISE DE FRASNES-LEZ-COUVIN

(15)

Carte 4b

Lbrt 2008 660030 58510 - UTM(WGS84) 31 U 607952 5548290 - 230 m – 57/7-8



Prendre la première ruelle à droite qui longe le mur de soutènement. Au T, à gauche et à l'Y qui suit, à droite. Déboucher sur un carrefour de 5 rues à hauteur d'une ancienne fontaine monumentale. S'engager dans la deuxième rue à partir de la droite (la rue du Camp). Ignorer la première voie à gauche pour prendre la deuxième. Passer devant la maison n° 27 et s'engager dans le chemin d'accès à la maison n°26 qui, au bout du jardin, se prolonge par un sentier entre prairie et culture. Au débouché sur une rue, quart de tour à gauche en descente.

Suite du texte page 49 juste après le point 15

~~Devant la chapelle, tourner à droite et descendre la rue Longue Haie. Après le pont sur la voie de chemin de fer, partir à droite vers le rond-point. [...]~~

[...]

1,7 km

TIENNE DU LION

(16)

Carte 4b


[...]

Page 106

**VARIANTE « FORÊT DE SENZEILLE » de CERFONTAINE 5
à BOUSSU-EN-FAGNE 14**

[...]

Bas de la page 107

[...] Le  vire à gauche en direction du village. Peu après, il franchit l'Eau Blanche, contourne le parc et l'élégant château *et s'engage dans la ruelle à droite qui longe le mur du château. À son terme, retrouver le GRP au repère 14.*

La page 108 est supprimée.



**Modification : pages 50 et 51, entre les repères 17 et 18
aux grottes de Neptune**

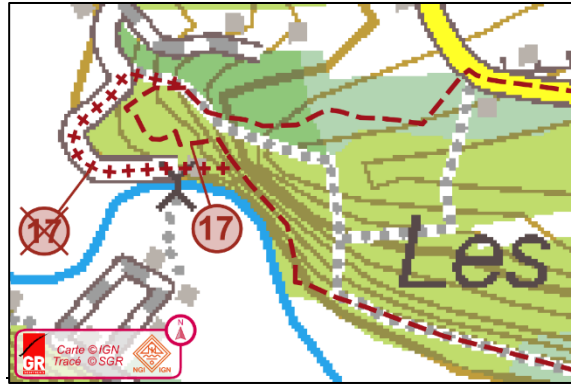
[...] La rétention locale d'eau qu'elle permet les rend propices au développement d'un microclimat spécifique et d'une riche végétation qui contraste avec le plateau calcaire environnant leur conférant une fonction d'habitat et, éventuellement, de refuge naturel pour de nombreuses espèces.

~~Tourner à droite~~ *Face à la doline, s'engager à droite et directement à gauche pour entamer le tour de la doline. À la rencontre d'un sentier, quart de tour à gauche et passer entre les rochers affleurants. Prendre le premier sentier à droite. Celui-ci s'incurve à gauche pour passer en surplomb d'une zone dégagée (futur emplacement de la Maison de la Forêt, porte d'entrée du Parc National de l'Entre-Sambre-Et-Meuse).*

2,3 km MAISON DE LA FORÊT (17) Carte 4b

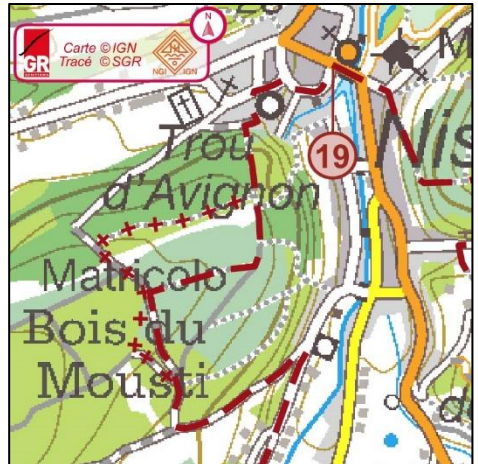
UTM(WGS84) 31 U 608225 5547110 – 183 m – 57/7-8

À droite au sentier, négliger les escaliers qui descendent à droite vers l'Eau Noire. Poursuivre sur le sentier en balcon. Point de vue sur le vallon de l'Eau Noire. Au Y, suivre la branche de droite en descente. Au bas de la descente, négliger le chemin d'accès aux grottes. À cet endroit, un aller-retour vers la droite permet d'accéder à l'adugeoir. Suivre vers la gauche un sentier à flanc de colline jamais très éloigné de la plaine [...]





Modification à Nismes : page 52, entre les repères 18 et 19


[...] Juste avant le pont, tourner à gauche. Le chemin emprunté se transforme en sentier qui descend la rivière en rive gauche, entre plaine alluviale et versant boisé. Passé les premières maisons de **Nismes**, à hauteur de la maison de la Croix-Rouge (n° 19), virer en épingle à cheveux vers la gauche dans une rue qui grimpe à flanc de coteau. Continuer sur la route lorsque celle-ci tourne sèchement à droite. À la fin de l'asphalte, à une patte d'oie, *dans le même axe, opter pour la voie centrale et atteindre une aire avec un banc face à* une vaste et profonde dépression, le Matricolo.



Le cratère du Matricolo est un gouffre très profond. Son nom viendrait de la déformation de « Mathieu Colot », ancien maître minier. Au 19e siècle, des ouvriers y travaillant pour extraire le minerai de fer auraient entendu, un jour, des bruits d'effondrements. Ils remontèrent précipitamment, persuadés d'avoir échappé au diable ! Légende ? Cette cavité serait-elle en relation avec le trajet souterrain de l'Eau Noire ? Mystère !

Quart de tour à droite dans un chemin qui longe une dépression. Emprunter le premier sentier à gauche. Il serpente au travers d'un arboretum. Hors GRP,  sur le village de Nismes à droite. Dévaler le coteau boisé via quelques escaliers ( sur Nismes). Atteindre un T et virer à droite. Le GRP devient chemin pavé avec des escaliers (gare aux glissades !) et atteint une rue à hauteur des ruines de l'ancienne église Saint-Lambert (1606) et du château du Mousty.

Modification avant le Fondry des Chiens, page 54 avant le repère 20

[...] Juste après le n° 16, par un brusque quart de tour à gauche, se faufiler entre les enclos et reprendre de la hauteur. A un embranchement, poursuivre quasiment tout droit, progresser sous les pins jusqu'à la lisière ou le GRP vire à droite. *et virer dans le premier chemin à droite.* Rejoindre le Fondry des Chiens. 

Modification à Olloy, pages 55 et 56 autour du repère 22

Bas de la page 55

[...] Le GRP sinue dans le bois puis entre des taillis. Un large empierré en lisière du bois conduit le randonneur jusqu'à une route à suivre dans l'axe vers l'église d'Olloy-sur-Viroin. Il atteint un carrefour *tourne à gauche, franchit le passage à niveau du chemin de fer des 3 Vallées et, au carrefour, rejoint le GR12 qui arrive d'en face.*

Page 56

4,0 km Olloy-sur-Viroin – Jonction avec le GR12 (22)

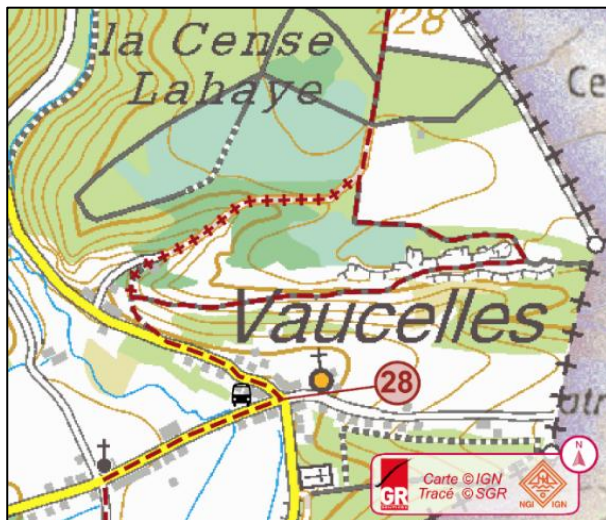
Lbrt 2008 667074 584664 - UTM(WGS84) 31 U 615001 5547978 - 141 m – 58/5-6


En compagnie du GR12, quart de tour à droite en direction de l'église. Entre le mur d'enceinte du jardin à droite de l'église et les voies du Chemin de Fer des 3 Vallées, s'engager dans la sente piétonne asphaltée. À la fin du mur d'enceinte, le GRP125 se sépare du GR12 qui continue tout droit. Quart de tour à gauche dans le sentier qui longe le mur d'enceinte. Bref « gauche-droite » et ignorer le sentier à gauche. Virer ensuite à droite dans une rue. Passer devant le cimetière et sortir du village. Le ruban bétonné frôle un gué du Viroin [...]

Modification : pages 63 et 64, entre les repères 28 et 31
de Vaucelles à Vodelée

1,3 km **VAUCELLES** **(28)** **Carte 6a**

Lbrt 2008 676793 589180 - UTM(WGS84) 31 U 624634 5552669 - 139 m - 58/1-2




[...] Virer à gauche dans la rue du Moulin. Après le n° 75, bifurquer en oblique à droite dans une sente rocailleuse qui monte à flanc de colline. *Peu avant d'atteindre le couvert forestier, monter à droite le sentier qui vient longer d'anciennes carrières. Au belvédère*  *quart de tour à gauche à travers un*

bois. Prendre à droite un empierré et continuer en lisière. [...]
La remarque en rouge dans le topo n'a plus lieu d'être.

4,0 km **DOISCHE** **(29)** **Carte 6a & 6b**

Lbrt 2008 676991 591640 - UTM(WGS84) 31 U 624787 5555132 - 171 m - 58/1-2

[...]

 arrêt La Jonquièrre et arrêt passage à niveau

[...]



3,3 km **VODELÉE** **(31)** **Carte 6b**

Lbrt 2008 675967 595526 - UTM(WGS84) 31 U 623693 5558998 - 192 m - 58/1-2

 arrêt Rue Basse Voye  

[...]

Modification au Moulin Bayot : pages 65 et 66 entre les repères 31 et 32



La servitude près du moulin Bayot est devenue privative. [...] Prolonger la descente à gauche menant à la vallée de l'Hermeton.

Traverser la rivière en franchissant la passerelle et poursuivre vers la droite sur le large empierré. Descendre la vallée de l'Hermeton [...]

3,4 km

SOULME

32 Carte 7a

Modification à Waulsort : page 69, entre les repères 36 et 37

Au bout de l'étang, poursuivre tout droit sur un bon sentier qui rejoint directement le bord de Meuse (circuit VTT et promenade locale). Au bas de la descente, virer à droite sur le chemin de halage vers le pont-barrage.

2,5 km

BARRAGE DE WAULSORT

(37) Carte 7b

Lbrt 2008 684570 599029 - UTM(WGS84) 31 U 632230 5562657 - 98 m - 57/7-8

[...]



 Sur le GR 126 et le GRP 125

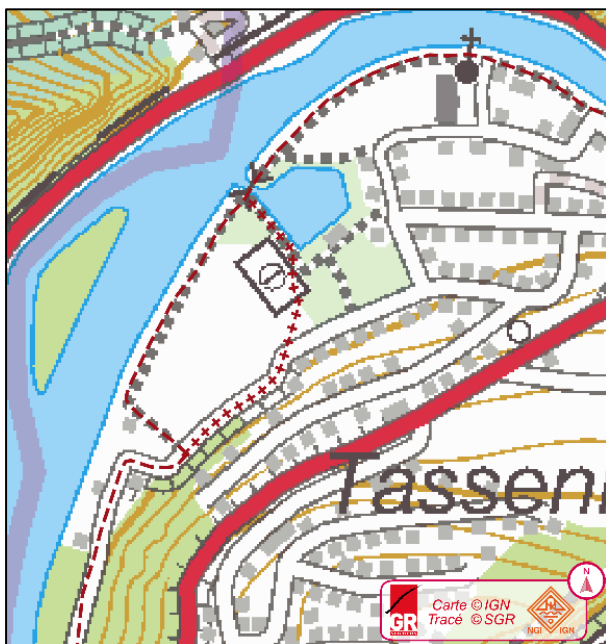


[...] Traverser ainsi une longue prairie puis longer une frayère, ancien bras du fleuve *et poursuivre en longeant le cours d'eau. Sur votre droite se trouve* le ravin du Colébi (*panneau didactique*).

Le ravin du Colébi [...]

Modification au port d'Anseremme : page 72, entre les repères 39 et 40

[...] Emprunter bientôt un chemin revêtu qui traverse un quartier d'habitation. *Emprunter le chemin à gauche, avant une clôture, qui rejoint la Meuse. Le suivre jusqu'au port de plaisance.* Franchir un petit pont bossu. [...]



Page 74

Sur les GR 126, GR 129 et GRP 125

Quitter la route et emprunter, à gauche, un chemin rocailleux abrupt prolongé par un sentier de crête en bordure du plateau et du versant rocheux.

2,3 km

MONT FAT

(42)

Carte 8a

Lbrt 2008 689266 605123 - UTM(WGS84) 31 U 636813 556834 - 180 m - 53/7-8

Sur le GR 129 et GRP 125

~~Alors que le GR 126 continue tout droit~~ Descendre à gauche, le versant boisé par des lacets commodes. Atteindre le pied de la colline auprès d'un petit théâtre de plein air, voisin de la salle [...]

Page 75

Traverser la rue Grande. Emprunter, à droite, la rue des Trois Escabelles. À son terme, virer à gauche jusqu'à la place Albert 1er que le randonneur longe par la droite. Franchir le passage protégé. Par la Croisette, atteindre le Pont de Dinant, *le GR 126 continue sous le pont*

Sur le GR 129 et GRP 125

Gagner le pont par la rampe qui y conduit.

1,4 km

PONT DE DINANT

(43) Cartes 8a & 8b

Lbrt 2008 688738 605634 - UTM(WGS84) 31 U 636276 5569336 - 100 m - 58/7-8


[...]

Page 76

[...]

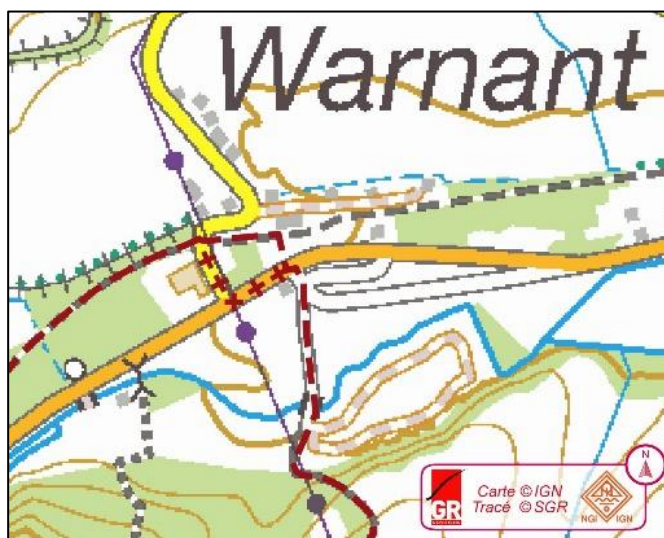
La gare de Dinant se situe à quelques mètres vers la droite.  arrêt Gare 

Au-delà du passage à niveau, sous les voies de chemin de fer virer à droite dans la rue de Bonsecours. [...]

[...] (*vaste aire de repos* ). À l'angle du restaurant Aux Marronniers, obliquer à gauche. Quelques mètres plus loin, suivre « l'Escargotière » à droite via la rue de la Gare. *par un rapide gauche-droite, emprunter le passage pour piétons et continuer tout droit. Rejoindre aussitôt le RAVEL à suivre à gauche et traverser la rue de la Gare.*

 arrêt Station 

~~Rejoindre aussitôt le RAVEL à suivre à gauche.~~ Après un parcours en roue libre, [...]



Modification de la carte 9 entre les repères 49 et 52

La représentation du trait du parcours entre les repères 49 et 52 de la carte 9 est erronée. Voici la nouvelle carte.

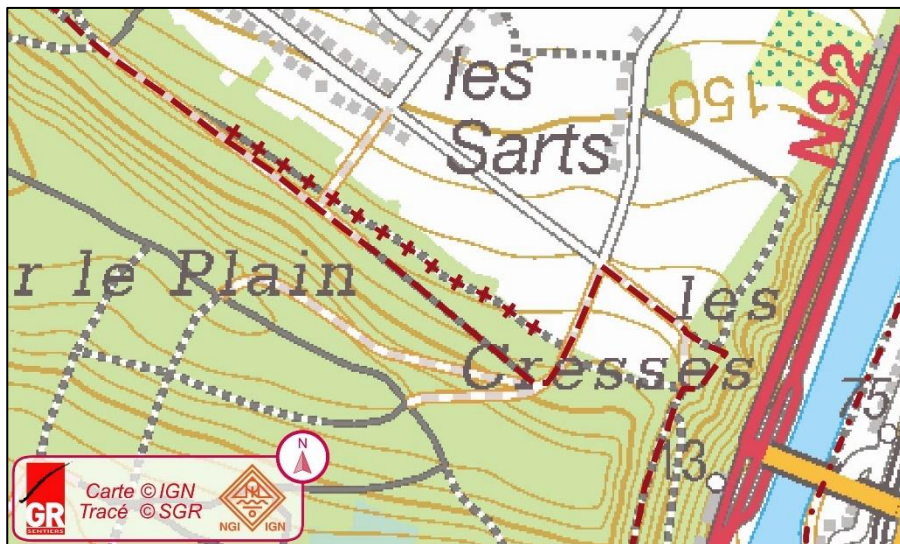


1,8 km

LA COULEUVRINE

(52) Carte 9

Dos au site, emprunter, en face, une voie champêtre. Virer à gauche. Remonter sur 200 mètres vers le bois et tourner à droite. *Remonter sur 300 mètres vers le bois en suivant le chemin large qui opère un virage à droite.* Le cheminement en lisière du bois de la Grande Hulle [...]



Modification temporaire au pont de Bauce :
pages 87 à 89, entre les repères 57 et 60


Le pont de Bauce est en travaux et interdit aux piétons. Un itinéraire alternatif est proposé. La distance ente les repères 57 et 60 est diminuée de 1,8 km.

Page 87

1,3 km

DÉPART DES LIAISONS VERS NAMUR

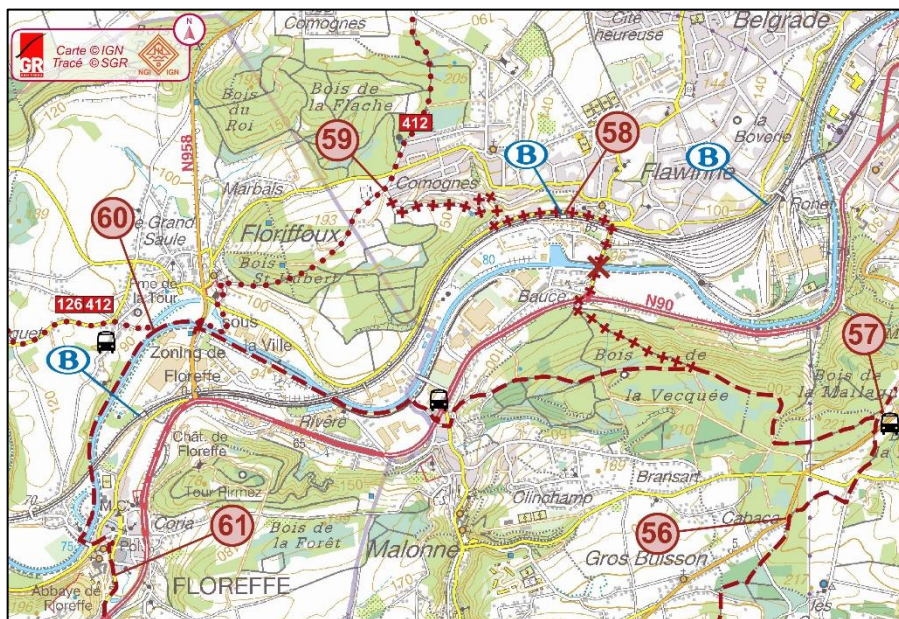
(57) Carte 10

[...] Le  s'engage à travers la forêt domaniale de la Vecquée en restant fidèle au chemin principal sur un kilomètre. À l'embranchement suivant, il poursuit dans l'axe *sur le chemin principal, en évitant tous les chemins latéraux.* Après 1,5 km, en descente, rejoindre une route macadamisée,

poursuivre jusqu'au carrefour et le traverser. Atteindre la N90, passer sur le passage piéton et s'engager sur la rue en face. Rejoindre le chemin de halage et le suivre par la gauche. Directement après un pont routier, monter à gauche le chemin qui vous permet de traverser la Sambre. Rejoindre le halage à gauche et retrouver le parcours initial du GRP 125. Le randonneur chemine paisiblement sur le sentier au bord de l'eau jusqu'à la séparation des GR/GRP

SÉPARATION DU GRP 125 ET DES GR 126 ET 412 (60) Carte 11a

La distance entre les repères 57 et 60 est de 6,6 km.




Modification après Biesme : page 100 entre les repères 70 et 71

Au-delà de la place, après la maison n° 9, virer à gauche sur un sentier revêtu qui dévale vers *le Ry d'Oret* et la longe. (*Chapelle et 🚗 sur la gauche.*) Enjamber la rivière sur un pont ancien. Grimper une volée d'escaliers vers le parvis de l'église. Traverser la place Saint-Martin vers la gauche. Prendre la ruelle située dans le coin gauche inférieur de la place. Descendre jusqu'à la rue du Centre suivie à gauche encore. Mais, avant le virage, tourner à droite devant des garages. Continuer sur le chemin herbeux entre les prairies. Franchir *le Ry d'Oret* sur un ponceau en béton.

Ajout du descriptif de la liaison entre les GRP 125 et GR 129 dans le sens GR 129 - GRP 125



DÉPART DE LA LIAISON DU GR 129 AVEC LE GRP 125 (L6) carte 1b

Lbrt 2008 637759 609532 - UTM(WGS84) 31 U 585244 5572303 - 164 m - 52/1-2

Le carrefour de chemins campagnards où débute la liaison se situe en pleins champs, avec peu de supports où apposer des . Certaines ont été peintes sur des pierres au sol, mais leur longévité est aléatoire. Soyez donc attentif !

Ce croisement peut être décrit comme suit : dans son angle sud, terrain vague avec orties, monticules et buissons ; dans son angle est : quelques arbres. Alors que le GR 129 poursuit tout droit au carrefour, la liaison vers le GRP 125 démarre à droite en passant de suite devant une potale entourée de trois peupliers (*chapelle Berteau*). Garder la même orientation pendant plusieurs kilomètres.

Durant le cheminement entre les cultures, longer pendant environ 200 mètres l'extrémité d'un bois de forme allongée. Négliger un chemin à gauche et, après le bois, un autre à droite *avec un chêne à plusieurs troncs à son entrée*. Plus loin, suivre l'empierrement dans une courbe à gauche alors qu'une sente herbeuse part tout droit. Se diriger vers une maison isolée à la façade blanche. Traverser la N559 au lieu-dit [Barrière d'Amierson].

Avec les , poursuivre à travers champs. L'asphalte prend le relais après un croisement. Descendre. Traverser un bois et franchir le ruisseau de Sartiau (). À une fourche, continuer tout droit en négligeant une route partant à droite. Franchir en zigzaguant le creux d'un autre vallon. Rester sur l'asphalte pour monter, à gauche, jusqu'aux maisons de **Thirimont**.

5,2 km**THIRIMONT****(L5) carte 16**

Lbrt 2008 640941 605774 - UTM(WGS84) 31 U 588493 5568604 - 204 m 52/5-6

 **Arrêt Église à proximité de la liaison.**

Traverser le village en gardant son cap. Descendre le [chemin Piron] puis remonter dans un chemin creux. En haut, croiser une route et entamer la [rue du Paradis]. Celle-ci devient chemin empierrement après les dernières habitations. Au carrefour avec un chemin de campagne perpendiculaire, virer à gauche. Moins de 200 mètres plus loin, devant un chêne terminant une

rangée d'arbres, tourner à droite sur une sente longeant un champ. (*Bientôt apparaît l'église de Beaumont*).

À la ferme, obliquer à droite sur la petite route goudronnée. Laisser un chemin agricole. Descendre à gauche. Atteindre un carrefour où une route fait un coude. Tourner à gauche dans la [rue du Grand Vivier], chemin de campagne herbeux descendant. Aux maisons, par l'asphalte qui s'incurve à droite, atteindre la N40. Suivre celle-ci **prudemment** vers la gauche sur 150 mètres. Après l'avoir traversée, et avant un virage, descendre à droite la [rue Rouge Croix] pavée en direction de Leval-Chaudeville.

Alors que la route s'incurve davantage à gauche, à la limite des pavés et du béton, entamer, à gauche, un chemin en sous-bois montant à flanc de coteau. Atteindre puis longer les remparts de la ville. À hauteur d'une tour de défense ronde, le sentier dégringole, vire à gauche, reçoit un autre sentier montant de la droite et atteint la tour Salamandre.

4,5 km

TOUR SALAMANDRE


(L4) cartes 15b & 16

Lbrt 2008 640391 602690 - UTM(WGS84) 31 U 588000 5565512 - 191 m 52/5-6

Hors GR : en passant sous la poterne, à droite de l'entrée de la tour, atteindre le centre de **Beaumont** par de petites rues anciennes en moins de 200 mètres. [Tous commerces].

 Arrêts Belvédère et Panorama.

Délaisser le centre-ville. Face à la porte d'entrée de la tour, la liaison emprunte le chemin herbeux en légère descente qui surplombe la vallée de la Hantes. Croiser un chemin en diagonale (*à droite, en contrebas, l'élégante chapelle Saint-Julien qu'abritent deux tilleuls*). Atteindre la N53.

 Traverser la route. Monter vers la gauche. Dans le virage, virer à droite dans la [rue Pont Castelain]. Par de larges courbes, descendre jusqu'à la Hantes. La longer puis franchir le pont Castelain. Au-delà de deux habitations, rester sur le chemin du bas. Après le passage d'un ru, négliger, à droite, un chemin moins important. Opter pour la droite à une fourche. Après 100 mètres, quitter la route au profit du chemin à gauche. Longer une sapinière. Passer sous une ligne électrique puis sous l'arche étroite du pont d'une ancienne voie ferrée.

À la sortie du boyau, descendre, en face, le chemin herbeux. Longer un ancien bâtiment industriel et passer le pont sur la Hantes. Tourner à droite. Monter une rue qui en rejoint une autre à suivre à droite. Effectuer un léger « gauche-droite ». Par la [rue Plagne], atteindre l'église de **Solre-Saint-Géry**.

3,1 km

SOLRE-SAINT-GÉRY

(L3) cartes 15a & 15b

Lbrt 2008 641110 600608 - UTM(WGS84) 31 U 588756 5563443 - 179 m 52/5-6

 arrêt Gare à proximité de la liaison.

Tourner à droite et passer devant l'église. Dévaler de suite plusieurs volées d'escaliers. Tout droit vers Sivry, franchir la Hantes. Prendre, à gauche, la [rue Nicolas Bail] qui s'incline vers la droite en montant. Rejoindre la [rue Gravelotte] et la suivre vers la gauche. Très vite, monter, à gauche encore, une autre petite route.

Continuer tout droit entre deux maisons (n^{os} 4 et 6). Emprunter une sente longeant une clôture. Au-delà d'une chicane, longer le parc du château de la Forge. Au niveau d'une de ses dépendances, poursuivre dans la même direction sur une petite route. Au-delà du pont sur la rivière, la quitter par la droite au profit d'un chemin de terre qui repasse le cours d'eau. Négliger un chemin ascendant à droite. Franchir une dernière fois la Hantes non loin d'une maison en ruine. Longer sa clôture jusqu'à son extrémité. Pénétrer, à gauche, dans un bois par un sentier qui, au terme d'une solide grimpe, et devenu herbeux, traverse des terrains cultivés.


Bref « gauche-droite » sur la route reliant Solre-Saint-Géry à Renlies. Après quelques courbes peu marquées, le chemin empierré se divise. Prendre la branche de droite qui longe un petit bois. Poursuivre dans l'axe sur une voie agricole. Descendre dans le vallon. Sur le versant opposé, atteindre une petite route. La quitter rapidement en descendant, à droite, un chemin creux aux talus buissonneux d'où émerge bientôt le clocher de l'église de **Renlies**.

5,7 km

RENLIÉS

(L2) carte 15a

Lbrt 2008 642852 597755 - UTM(WGS84) 31 U 590550 5560623 - 193 m 57/1-2

Avant d'atteindre le centre du village, après une descente, s'engager, à gauche, le long du cimetière dans la [rue Ry des Vaux]. Franchir un pont et obliquer aussitôt à gauche. Remonter le cours du ruisseau pour une longue traversée au creux d'un vallon bucolique. Au bout, laisser un chemin à gauche. Le  s'incurve à droite pour escalader la colline puis deux fois à gauche à la jonction avec un macadam. Progresser sur un long ruban asphalté dans une zone agricole. Dépasser une ferme puis la chapelle Notre-Dame de La Salette. Après une haie d'arbres sur la droite, quart de tour à gauche dans un chemin qui passe au pied d'un chêne. Descendre tranquillement vers le village. Aussitôt franchi le pont sur le ruisseau de Vergnies,

quitter la route pour monter tout droit . Longer, par la gauche, le petit cimetière qui entoure l'église de Vergnies.

3,6 km

VERGNIES

(L1) carte 15a

Lbrt 2008 645467 598643 - UTM(WGS84) 31 U 593147 5561559 - 231 m 52/5-6

 : arrêt Église

Dépasser le monument dédié à François-Joseph Gossé. Emprunter la rue principale traversant tout le village. À l'extrémité de la [rue Gossec] (*ne pas s'étonner de cette anomalie. Gossé est son vrai nom; néanmoins il est connu sous le nom de Gossec ! D'où la rue Gossec*), descendre à droite. Franchir une dernière fois le ruisseau de Vergnies. Remonter, à gauche, le vallon naissant. Ensuite, en terrain agricole, rejoindre une petite route à suivre à gauche. Après quelques mètres, obliquer avec elle à droite. La voirie passe entre des fermes et laisse une route à gauche.

Atteindre la [rue de Froidchapelle] à suivre vers la droite. Au-delà de la propriété [Les Grands Prés] et d'une station d'épuration, partir à gauche en direction des lacs de l'Eau d'Heure. Après environ 300 mètres sur l'accotement bétonné en rive droite de la N589A, la jonction avec le GRP 125 s'effectue au panneau [Lac de la Plate Taille].

3,6 km

JONCTION AVEC LE GRP125

(3) carte 1b

Lbrt 2008 648573 597937 - UTM(WGS84) 31 U 596265 5560910 - 267 m 57/3-4

LIAISON DU LAC DU VALJOLY AVEC LE GRP 125 : page 114

Ajout d'un descriptif dans le sens Lac du Valjoly – GRP 125



STATION TOURISTIQUE DU VALJOLY

(J6) carte 17b

Lbrt 2008 633189 589862 - UTM(WGS84) 31 U 581035 5552558 - 182 m 57/1-2



L'itinéraire repris ci-après vers Eppe Sauvage est balisé par un trait jaune (PR de la FFRP).

La séparation entre le GRP « **Tour de l'Avesnois** » (boucle « Fagnes et Val-Joly ») et le sentier PR se situe dans un carrefour à sept branches à la sortie est du village de ValJoly (en direction de la base nautique). Plonger vers le lac. Passer devant l'embarcadère des pédalos et entamer une longue courbe à gauche  tout en suivant la rive du lac . Après 2,5 kilomètres, franchir une barrière proche d'un observatoire pour oiseaux. Toujours en longeant le lac, rejoindre la D83 par l'accès du parking pris à droite. Traverser

la départementale par un « droite-gauche ». S'engager sur un sentier qui monte dans le bois. À la petite route, virer à gauche. 400 mètres plus loin, à un croisement, enfiler une sente à droite qui retrouve l'asphalte. Descendre 300 mètres pour s'engager à gauche dans le [chemin du Petit Moulin]. Après l'étang, l'empierre monte en lisière pour déboucher à une bifurcation. Continuer dans la même direction. 100 mètres plus loin, à hauteur d'une chapelle, descendre la route sur 150 mètres. S'engager à gauche dans la voie sans issue. À l'Y, choisir la droite pour traverser la cour de l'école par deux portillons. Rejoindre l'église d'**Eppe-Sauvage** par la [rue de la Fontaine].

5,2 km

EPPE-SAUVAGE



(J5) carte 17b

Lbrt 2008 636348 589841 - UTM(WGS84) 31 U 584193 5552594 - 186 m 57/1-2



Les commentaires culturels sont repris dans le descriptif de la liaison en sens inverse.

Sortant virtuellement de l'église, le randonneur descend la D83 vers la gauche. Il dépasse un carrefour.

Avec les balises , quitter la chaussée à main gauche pour un large chemin forestier à peu de distance de la lisière du bois de Starchon, dans le vallon du ruisseau de Montbliart. Obliquer à gauche. Franchir une passerelle. Quitter le chemin de terre par un brusque quart de tour à droite sur l'asphalte. Franchir la frontière franco-belge puis le pont Paul de Sorbait. Atteindre une bifurcation. Tourner à droite puis à gauche. Au pied de transformateurs et de pylônes, remonter la vallée de l'Eppe par un chemin schisteux puis empierre. Après un quart de tour à gauche, le  monte la petite route et dépasse une bâtisse monumentale. À la bifurcation, virer à gauche. Au carrefour suivant, par la droite, gagner l'église de **Montbliart**.

5,4 km

MONTBLIART

(J4) carte 17b

Lbrt 2008 639644 591502 - UTM(WGS84) 31 U 587457 5554315 - 247 m 57/1-2



Enfiler un sentier bordé de haies. Longer l'ancienne maison communale du village. Effectuer un « gauche-droite » et descendre un chemin rocailleux encaissé. Franchir un cours d'eau, partir à droite, puis à encore droite à hauteur de la maison n°18. En quittant la rue Canivet, atteindre la jonction avec la GTFPC (Grande Traversée du Pays de la Forêt de Chimay).


2,0 km

JONCTION LIAISON VALJOLY AVEC LA GTFPC

(J3) carte 17a

Lbrt 2008 639698 592587 - UTM(WGS84) 31 U 587491 5555400 - 206 m 57/1-2

arrêt La Borne

En compagnie du GTPFC, la liaison balisée  continue tout droit sur la [rue du Ry de Fromont]. Traverser la route Sivry - Rance.

arrêt Rieux de Fromont (abribus)

Dépasser le château Doyen et poursuivre dans un chemin de terre qui longe l'étang. Franchir un ruisseau et remonter vers la gauche jusqu'à une route suivie à droite pour atteindre les premières maisons de **Sautin**.

2,2 km


SAUTIN




(J2) carte 17a


Lbrt 2008 639931 594537 - UTM(WGS84) 31 U 587689 5557354 - 265 m 57/1-2



Hors liaison : à 250 mètres sur la gauche,  arrêt Église (abribus)

Virer sèchement à droite dans la [rue de Blagnies]. Traverser le bois de Blagnies puis un pré par deux va-et-vient. Franchir le Ry de Fromont sur une passerelle.

Hors GR : à 250 mètres par le sentier à gauche juste après le ruisseau, aire d'accueil et de détente du Vivier Collin, ombragée et aménagée avec abri, barbecue, terrains de jeux, plage, pelouses et plan d'eau .

Face à la passerelle, remonter droit devant sur une piste rectiligne. Au carrefour à six branches, opter pour la deuxième voie à partir de la gauche. Atteindre la N53 Mons - Chimay. Traverser **prudemment**. À la bifurcation, choisir la piste de gauche. Croiser le RAVeL et continuer tout droit sur un chemin forestier rectiligne et caillouteux. À hauteur d'une mare , virer à droite dans un large chemin forestier. Après avoir franchi une barrière , poursuivre à main droite sur une route forestière asphaltée. Dans le virage, par un «gauche-droite», le  franchit une barrière et dépasse une cabane de chasseurs ainsi que deux séquoias géants. Il suit maintenant le chemin de l'Ermitage, emprunte une passerelle (*pont Bertoldi*) pour franchir un ruisseau et, tout en remontant, se rapproche de la lisière. La promenade serpente et crapahute sous la futaie à faible distance des campagnes verdoyantes et arrive à proximité d'une route.

Tourner sèchement à droite sur le [chemin des Quinze Pieds]. Passer la barrière. Au croisement à cinq branches , prendre à gauche sur un chemin descendant. En bas, virer carrément à droite. Aboutir à un carrefour à cinq directions *avec des arbres remarquables*. Emprunter le RAVeL à main

gauche . À l'amorce de la tranchée ferroviaire, grimper sur le bord du talus gauche et suivre le sentier pendant 350 mètres. Revenu sur le RAVeL , en atteindre l'extrémité. Un bref « droite-gauche » permet d'atteindre l'ancienne gare de **Rance**.



8,7 km **ANCIENNE GARE DE RANCE** **(J1) cartes 2b & 17a**


Lbrt 2008 643838 592585 - UTM(WGS84) 31 U 591629 5555473 - 241 m 57/1-2

 arrêt Gare

Hors GR : pour gagner le centre de **Rance** en un kilomètre, emprunter, à droite, la rue Pauline Hubert.



L'ancienne gare dépassée, retrouver le RAVeL sur la gauche . Croiser un chemin avec une maisonnette ferroviaire . Quitter l'ancienne ligne 109, vers la droite, dans la rue en descente .

Hors liaison : à 200 mètres droit devant, en bordure du RAVeL, l'aire de bivouac de Froidchapelle .

À son débouché sur la route Froidchapelle - Rance, effectuer un « droite-gauche ».

 arrêt Carrières

Suivre la [rue de la Marlagne]. Dans le virage, continuer tout droit, par un empierré, sur 50 mètres. Juste avant la barrière, virer à gauche sur une sente sinueuse. À son terme, par un « gauche-droite », franchir deux barrières et s'engager sur un large chemin forestier rectiligne. Au carrefour à la lisière de la forêt, obliquer à gauche et emprunter un beau sentier forestier sinueux pour rejoindre, à hauteur de la route, le GRP 125.

3,6 km **JONCTION AVEC LE GRP 125** **(7) carte 2b**

Lbrt 2008 646239 591493 - UTM(WGS84) 31 U 594049 5554426 - 274 m m 57/3-4

LIAISON VERS LE CENTRE ET LA GARE DE NAMUR

[...]

Page 120

[...] Serpenter entre les belles résidences et arriver au grand parc entourant le château de Namur *qui abrite un hôtel de luxe où s'exercent les élèves de la très réputée école hôtelière voisine.*

 *arrêt « Citadelle école hôtelière »*

Contourner le château par la gauche. *Dans un coude à 180°*, quitter la route avant le théâtre de verdure, *par une ruelle en pente*. *Descendre vers l'esplanade de la citadelle par les escaliers à droite du stade. Le long du bâtiment « le Belvédère » emprunter une rampe descendante d'escaliers, ensuite un très large sentier qui rejoint au point bas la « Route Merveilleuse » pour rejoindre l'esplanade et l'entrée supérieure de la citadelle de Namur.*

Sur la gauche, le Pavillon belge à l'Exposition Universelle de Milan (2015), est le point haut du téléphérique, qui permet de rejoindre directement le centre-ville.

Page 121

Emprunter la route dans l'axe, et juste avant le café-restaurant « Le Panorama », dévaler à droite le sentier asphalté Jacques Antoine Saintonge qui aboutit à la route Merveilleuse. La descendre à main gauche.

[...]

Fin de la descente au Pied-du-château. *Au pied des escaliers, prendre à droite pour contourner le rond-point en traversant deux passages piéton. Continuer tout droit en longeant l'entrée du parking (Parking Confluence) pour atteindre l'esplanade de la Confluence.*

0,9 km

ESPLANADE DE LA CONFLUENCE

(N3) Carte 10

Texte en vert....

Suggestion d'itinéraire, ~~non~~ balisé, pour rejoindre la gare de Namur

Depuis le Grognon, enjamber, en face le pont de la Sambre

En arrivant sur l'esplanade de la Confluence, prendre à gauche et descendre en empruntant les escaliers pour passer dans le tunnel sous voirie. À la sortie du tunnel, traverser la rue et prendre les escaliers face au Delta (Pavé Vert pour le Delta – Ancienne maison de la culture) et poursuivre le chemin sur

la gauche pour rejoindre le pont. Traverser la rivière par le pont et se diriger vers l'office du tourisme situé dans l'ancienne Halle Al'Chair (Pavé Vert – Halle Al'Chair). Prendre la première rue à gauche, la rue des Brasseurs, qui vous amènera à la station de départ du téléphérique qui monte à la Citadelle et continuer tout droit. Prendre à droite la rue du Président. À son terme, après un « gauche-droite », atteindre la place de Québec. Longer l'église baroque dans la rue Saint-Loup. Poursuivre, dans le même axe, par la rue de l'Ouvrage. Traverser et s'engager, en face, dans la rue des Carmes. Longer l'école hôtelière, l'Ilon Saint-Jacques et le cinéma Caméo. ~~Bifurquer à gauche dans la rue des Croisiers puis à droite dans la rue Godefroid.~~ Continuer tout droit en empruntant la galerie qui débouche à la Place de la Station. La gare de Namur apparaît juste en face. Au-dessus de la gare SNCB, se trouve la gare des bus, inaugurée en 2022.

1,4 km

GARE DE NAMUR

(N4) Carte 10

LIAISON DE LA GARE DE NAMUR AU GRP 125


Page 121

GARE DE NAMUR

(N4) Carte 10

Autre GR : à l'arrière de la gare, boulevard du Nord, existe une liaison balisée qui rejoint le GR 412 à Vedrin.

La liaison vers le GRP 125 est balisée. Sortir de la gare de Namur par la place de la station, *la traverser et prendre à gauche sur 70 mètres jusqu'à l'entrée de la galerie "Passage Werenne". Traverser la galerie, couper la rue des Croisiers et continuer dans la rue des Carmes.* Passer devant le cinéma Caméo et l'école hôtelière de l'Ilon Saint-Jacques. Au carrefour, traverser et prendre, droit devant, la rue de l'Ouvrage. Pénétrer dans le quartier du vieux Namur avec ses ruelles piétonnes. À l'embranchement, poursuivre dans la rue Saint-Loup en conservant le même axe. Longer l'église baroque du même nom. Atteindre la place de Québec. Après un « gauche-droite », s'engager dans la rue du Président jusqu'à son terme. Obliquer à gauche dans la rue des Brasseurs et *la suivre en passant devant la station de départ du téléphérique. Continuer tout droit. En quittant la rue des Brasseurs, prendre à droite et enjamber la rivière par le pont. Après le pont, prendre à gauche et longer le cours d'eau jusqu'aux escaliers sur la droite. Descendre les escaliers et emprunter le passage sous voirie pour rejoindre par les escaliers l'Esplanade*

de la Confluence. Prendre à droite et contourner le rond-point en traversant deux passages-piéton pour rejoindre la place Pied-du-Château. Ici commence le balisage  (page 122)

1,4 km

ESPLANADE DE LA CONFLUENCE

(N3) Carte 10

[...]

0,9 km


CITADELLE DE NAMUR

(N2) Carte 10

~~Le petit train touristique [...]~~

~~[...] après le château de Namur~~

~~Couper la route en oblique et escalader les gradins du stade.~~

Sur l'esplanade, en face au stade, rejoindre sur la gauche du bâtiment la « route merveilleuse » Dans le virage à 180°, poursuivre sur un large chemin montant. Au pied du « Belvédère », s'engager à droite sur une rampe en gravier et poursuivre par deux rampes d'escaliers. Prendre le chemin de droite, arriver à la route,  la suivre et contourner par la droite, le château de Namur et son parc. Face à l'entrée du parc, la

liaison emprunte, à gauche, la rue de l'Ermitage, contourne le château de Namur et son parc par la droite, passe devant l'entrée, puis serpente entre les résidences, en appuyant à droite au square triangulaire. (Le château de Namur est un restaurant d'application de l'école hôtelière provinciale de Namur. C'est également un hôtel de prestige.)



 arrêt « Citadelle école hôtelière » [...]